

Appel à une commémoration nationale, pour le 52ème anniversaire du soulèvement du Peuple tibétain, le 10 mars 2011, à Paris.

Mardi 25 janvier 2011, par Communauté Tibétaine // Agenda

Paris : La Communauté Tibétaine de France en coordination avec le Bureau du Tibet se préparent à la commémoration du 52ème anniversaire du soulèvement du Peuple tibétain contre l'occupation chinoise du Tibet, le jeudi 10 mars 2011, à 15h, sur le parvis des droits de l'homme, au Trocadéro, à Paris. Métro : Trocadéro ligne 9 ou 6.

Cette commémoration se poursuivra par une marche pacifique de protestation vers l'ambassade de la République populaire de Chine à Paris.

Le gouvernement de la République populaire de Chine règne d'une main de fer sur le Tibet depuis son invasion militaire en 1950. La Chine a causé au Tibet et à son peuple une perte colossale d'êtres humains et de biens matériels inestimables. Elle n'a pas encore rendu des comptes devant les instances internationales sur les conséquences de son occupation féroce du Tibet, ainsi le peuple tibétain persiste à revendiquer, que la justice soit rendue équitablement.

Le pouvoir occupant chinois mène en continu, de multiples opérations de pillages de toutes les richesses du pays et, dans le même temps, les services en charge de la propagande chinoise font croire au monde entier que la Chine apporte au Tibet, la civilisation moderne et le bien être matériel ; ceci, afin de s'acheter une légitimité de la présence chinoise dans un pays occupé illégalement. Or, le fiasco du parcours de la flamme Olympique, à Paris, a montré clairement à la Chine communiste que l'opinion publique internationale n'est pas dupe de la situation au Tibet.

Nous condamnons fermement les traitements faits aux populations tibétaines dans leur propre pays (Tibet) avec une politique d'apatride, où les Tibétains sont laissés pour compte par les autorités chinoises dans les affaires économiques et sociales. La culture tibétaine a subi un coup considérable sous « la folie collective de l'ère Mao », et la langue tibétaine n'est officiellement d'aucune utilité dans l'administration coloniale, où seul l'usage du mandarin est la règle.

Le gouvernement chinois poursuit, depuis 1980, une politique de sinisation de la culture tibétaine, malgré la libéralisation de l'économie à l'intérieur de la Chine. Cette politique est caractérisée par une politique de discrimination, ainsi que par une politique de « deux poids, deux mesures » selon son destinataire.

La chape de plomb s'est alourdie sur le Peuple tibétain après les Jeux Olympiques de Pékin, et on assiste régulièrement à des répressions policières et militaires à l'encontre des Tibétains, qui ne font qu'exprimer pacifiquement leurs opinions politiques ; les objectifs des médias occidentaux s'étant tournés ailleurs, la Chine dispose d'une carte blanche pour réprimer les Tibétains sous le silence inquiétant de « la Communauté Internationale ».

En 2008, à la surprise générale de la Communauté tibétaine en exil, dans son ensemble, et de son gouvernement basé à Dharamsala en Inde, nous avons tous appris qu'un soulèvement général des Tibétains du Tibet avait lieu dans plus de 90 localités différentes à travers le pays ; ce soulèvement populaire tibétain a démenti l'image d'un Tibet « émancipé, prospère et moderne » ; image qui n'a cessé d'être répétée par le gouvernement chinois sur la scène internationale.

Selon un rapport annuel rendu public le 12 Janvier 2011 par le Centre Tibétain pour les Droits Humains (TCHRD), basé à Dharamsala, en Inde, le gouvernement chinois détient 831 prisonniers politiques tibétains dont 360 d'entre eux ont été condamnés par l'appareil de « Justice », sans avoir eu accès aux droits de la défense, et parmi eux, 12 personnes sont condamnés à perpétuité.

Le rapport indique qu'en 2010, 188 tibétains sont connus pour avoir été arrêtés ou détenus, dont 71 d'entre eux ont été condamnés par les Tribunaux dans les mêmes conditions de déni du droit.

Par ailleurs, le rapport souligne que depuis 2008, plus de 60 écrivains tibétains, blogueurs, intellectuels et personnalités du monde culturel ont été arrêtés. Nous savons également que 9 Tibétains ont été condamnés à mort, parmi eux, deux ont été exécutés, et les autres ont un sursis d'exécution de deux ans. Parmi ces derniers M. Sonam Tsering, Lama Lhakpa et, Sodor Kolu originaire du monastère de Chamdo. Ceci témoigne bien la réalité des conditions de vie des Tibétains militants pour la reconnaissance de la liberté d'expression ; en conséquence, nous devons dénoncer avec détermination, les abus et les violations aggravées et répétées des droits fondamentaux du peuple tibétain, par le gouvernement chinois au Tibet.

A travers cette journée de mobilisation citoyenne, nous appelons à la résolution du problème de l'occupation chinoise du Tibet, par la voie du dialogue, dans un esprit de reconnaissance mutuelle. Que ceci puisse conduire vers un Tibet libre et autonome en substance.

Vive le Tibet libre et Longue vie à Sa Sainteté le Dalai-Lama.

Par Thupten GYATSO, Président de CTF, pour le Bureau de « la Communauté Tibétaine de France et ses Amis »